

DECTOSPOT[®] 10 mg/mL Solution Pour-On pour Bovins et Ovins

Date de création : 08-10-2018

Date de mise à jour : 09-11-2022

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Bovins et ovins

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Prévention et traitement des infestations par les parasites externes suivants :

Chez les bovins : traitement et prévention des infestations par les poux broyeur ou piqueurs, y compris *Bovicola bovis*, *Solenopotes capillatus*, *Linognathus vituli* et *Haematopinus eurysternus*. Également indiqué en appui dans le traitement et la prévention des infestations par les mouches piqueuses ou par les mouches suceuses, y compris *Haematobia irritans*, *Stomoxys calcitrans*, *Musca* spp. et *Hydrotaea irritans*.

Chez les ovins : traitement et prévention des infestations par la tique *Ixodes ricinus*, par les poux (*Linognathus ovillus*, *Bovicola ovis*) et par les mélophages (*Melophagus ovinus*) et des myiases cutanées (généralement à *Lucilia* spp.).

Chez les agneaux : traitement et prévention des infestations par la tique *Ixodes ricinus* et par le pou mallophage du mouton *Bovicola ovis*.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Réservé à une administration en *pour-on*.

Posologie

Toutes cibles :

Bovins : 100 mg de deltaméthrine par animal, soit 10 mL de produit.

Ovins : 50 mg de deltaméthrine par animal, soit 5 mL de produit.

Appliquer le produit non dilué entre les épaules de l'animal le long de la ligne médiane du dos.

Pour le traitement et la prévention des infestations par les tiques, les mélophages et les poux chez les ovins, écarter les poils de la toison et appliquer le produit sur la peau de l'animal. Pour que l'efficacité soit maximale, il est recommandé de respecter les consignes suivantes :

- traiter peu après la tonte (animaux à toison courte),
- maintenir les ovins traités à l'écart de ceux qui ne l'ont pas été pour éviter toute ré-infestation.

La protection contre les mouches est maintenue pendant 4-6 semaines.

Poux chez les bovins : en règle générale, une application éradiquera tous les poux. L'éradication complète peut prendre 4-5 semaines, période pendant laquelle les œufs éclosent et les poux sont tués. Il est possible que des poux survivent en très petit nombre chez une faible minorité d'animaux.

Mélophages et poux chez les ovins : une application réduira l'incidence de l'infestation par poux piqueurs ou par mélophages sur la période de 4-6 semaines qui suit le traitement.

L'influence des conditions météorologiques sur la durée de l'efficacité du traitement n'a pas été étudiée.

La durée de la période de prévention contre *Musca* spp. peut varier.

Le produit doit être appliqué à l'aide d'un dispositif approprié :

- Pour les présentations de 250 mL et de 500 mL, utiliser une chambre graduée raccordée au flacon.
- Pour les présentations de 1 litre et de 2,5 litres, il est recommandé d'utiliser un applicateur approprié. Pour être approprié, l'applicateur doit être conforme aux spécifications suivantes :
- il doit délivrer des doses de 5 mL et de 10 mL.
- il doit être doté d'un tuyau flexible dont le diamètre interne est entre 6 mm et 12 mm.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substance(s) active(s) :
Deltaméthrine 10 mg

Principes actifs / Molécule

Deltaméthrine

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans

Temps d'attente



Viande et abats : 18 jours.
Lait : zéro heure.



Viande et abats : 35 jours.
Lait : 24 heures.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Ectoparasitocides, insecticides et répulsifs. Pyréthrines et pyréthrinoïdes.

Propriétés pharmacodynamiques

La deltaméthrine est une molécule de la famille des pyréthrinoïdes synthétiques. Elle se caractérise par son activité insecticide et acaricide. Elle agit en modifiant la perméabilité des canaux sodiques, induisant une hyperexcitation suivie par une paralysie (effet choc ou *knock-down*) associée à des tremblements et la mort des parasites. Deux mécanismes physiologiques sont susceptibles de contribuer à la résistance à la deltaméthrine : mutation de la cible moléculaire de deltaméthrine ou sélection génomique conduisant à une augmentation de l'expression de certaines enzymes mitochondriales (oxydases et estérases).

Propriétés pharmacocinétiques

Après une application cutanée, la deltaméthrine est légèrement absorbée au travers de la peau des bovins et des ovins. Le métabolisme des pyréthrinoïdes fait intervenir des voies oxydatives et neurotoxiques. Chez les animaux cibles, l'excrétion de la quantité absorbée se fait principalement par voie fécale.

Propriétés environnementales

La deltaméthrine est susceptible d'avoir un effet nocif sur des organismes non-cibles des écosystèmes aquatiques et des bouses. Après le traitement, une excrétion de la deltaméthrine à des taux potentiellement toxiques peut avoir lieu sur une période de 4 semaines. Les matières fécales contenant de la deltaméthrine excrétées sur les pâturages par les animaux traités peuvent réduire les effectifs des organismes coprophages et ralentir ainsi la dégradation des déjections.

La deltaméthrine est très toxique pour les bousiers, les organismes aquatiques et les abeilles mellifères. Elle persiste dans les sols et peut s'accumuler dans les sédiments.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser chez des animaux malades ou convalescents.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'excipient.

Une utilisation hors AMM du produit chez les espèces non cibles que sont les chiens et les chats peut entraîner des signes de toxicité neurologique (ataxie, convulsions, tremblements) et digestive (hypersalivation, vomissements) à l'issue parfois fatale.

Ne pas utiliser chez des animaux qui présentent des lésions cutanées étendues.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Le produit conduira à une réduction du nombre de mouches en contact direct avec les animaux, mais il ne faudra pas s'attendre à ce que toutes les mouches présentes dans la ferme soient éliminées. Des cas de résistance à la deltaméthrine ont été signalés. Toute utilisation stratégique du produit devra donc reposer sur les informations épidémiologiques locales et régionales concernant la sensibilité des parasites et se fera en association avec d'autres méthodes de lutte antiparasitaire.

Il faut veiller à éviter les pratiques suivantes, car elles sont liées à un risque accru de développement d'une résistance qui pourrait à la longue rendre le traitement inefficace :

- utilisation trop fréquente et répétée d'ectoparasitocides de la même classe sur une période prolongée ;
- administration de doses trop faibles, un problème qui peut être dû à une sous-estimation du poids des animaux, à une erreur dans l'administration du produit ou à l'absence d'étalonnage du dispositif doseur.

Des cas de résistance à la deltaméthrine ont été signalés pour les mouches piqueuses et les mouches suceuses chez les bovins et pour les poux chez les ovins. Pour éviter le développement d'une résistance, le produit doit être utilisé uniquement si la sensibilité de la population locale de mouches à la substance active est confirmée.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Dans de très rares cas, des signes neurologiques (agitation générale ou prostration, tremblements, mouvements anormaux) et/ou des troubles cutanés (squameuse et prurit) ont été observés dans les 48 heures qui suivent le traitement.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Le produit est réservé à un usage externe.

Éviter tout contact avec les yeux et les muqueuses, car la deltaméthrine est une substance irritante.

Veiller à ce que les animaux ne pratiquent pas le léchage après l'administration du produit. Éviter d'appliquer le produit par forte chaleur et veiller à ce que les animaux aient aisément accès à l'eau de boisson.

Le produit doit être appliqué uniquement sur une peau saine en raison du risque de toxicité associé à une absorption au niveau de lésions cutanées importantes. Toutefois, il est possible que des signes d'irritation locale soient observés après le traitement si la peau a été affectée par l'infestation.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à tout composant de la formulation devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Un équipement de protection consistant en un tablier et des bottes imperméables et des gants étanches devrait être porté lors de l'application du produit ou de la manipulation d'animaux récemment traités.

Retirer immédiatement tout vêtement fortement contaminé et le laver avant de le porter à nouveau.

En cas de projection du produit, laver immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.

Après avoir manipulé ce produit, se laver les mains et laver toute zone de peau exposée.

En cas de contact avec les yeux, les rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante propre et consulter un médecin.

En cas d'ingestion accidentelle, se rincer la bouche à grande eau, consulter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant la manipulation du produit.

Ce produit contient de la deltaméthrine, qui peut causer des picotements, démangeaisons et éruptions rougeâtres en cas de contact avec la peau. En cas de malaise après avoir manipulé ce produit, consulter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Autres précautions

La deltaméthrine est très toxique pour les bousiers, les organismes aquatiques et les abeilles mellifères. Elle persiste dans les sols et peut s'accumuler dans les sédiments.

Le risque pour les écosystèmes aquatiques et les bousiers peut être diminué en évitant un usage trop fréquent et répété de la deltaméthrine (et d'autres pyréthrinoides synthétiques) chez les bovins et les ovins, par exemple en appliquant un traitement par an seulement sur un même pâturage.

Le risque pour les écosystèmes aquatiques sera davantage réduit en maintenant les animaux traités à l'écart des cours d'eau dans l'heure qui suit le traitement.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gravidité et de lactation.

Les études de laboratoire menées chez le rat et le lapin n'ont pas mis en évidence d'effets tératogènes.

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établi par le vétérinaire.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Certains effets indésirables ont été rapportés suite à un surdosage, dont des cas de paresthésie et d'irritation chez les bovins et de mictions intermittentes et tentatives de miction chez les jeunes agneaux. Ce sont des effets peu graves et passagers qui rétrocedent spontanément sans traitement.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Ne pas utiliser avec d'autres insecticides ou acaricides.

La toxicité de la deltaméthrine est augmentée en association, en particulier, avec des composés organophosphorés.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 3 mois.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

À conserver en position verticale dans le conditionnement primaire d'origine.

Conserver le conditionnement primaire dans la boîte cartonnée de façon à le protéger de la lumière.

À conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Le produit ne doit pas être déversé dans les cours d'eau, car cela pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou les conditionnements vides.

Une persistance de la deltaméthrine dans les sols est démontrée.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

BIMEDA ANIMAL HEALTH
UNIT 2/3/4 AIRTON CLOSE
TALLAGHT

DUBLIN 24 DUBLIN
IRLANDE

Classification ATC Vet

- QP53AC11

Laboratoire



BIMEDA France
12 chemin des Gorges
69570 DARDILLY

FRANCE

<https://www.bimeda.fr/>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/6739546 0/2016

Date de première autorisation

2016-02-04

Présentation et quantité

DECTOSPOT[®] 10 mg/mL Solution Pour-On Boîte de 1 flacon de 250 mL

Code GTIN : 05391510234975

DECTOSPOT[®] 10 mg/mL Solution Pour-On Boîte de 1 flacon de 500 mL

Code GTIN : 05391510234982

DECTOSPOT[®] 10 mg/mL Solution Pour-On Boîte de 1 flacon de 1 L et d'1 adaptateur pour pistolet doseur

Code GTIN : 05391510234999

DECTOSPOT[®] 10 mg/mL Solution Pour-On Boîte de 1 flacon de 2,5 L et d'1 adaptateur pour pistolet doseur

Code GTIN : 05391510235002